

Organisateur : ASSOCIATION PROMOTION QUARRÉ MORVAN
Mairie Place de L'Église 89630 QUARRÉ LES TOMBES
ATTESTATION / INSCRIPTION « VIDE-GRENIERS » – Personne Morale
Se déroulant le 15 AOÛT à QUARRÉ LES TOMBES

Je soussigné(e)

Nom : Prénom.....

Représentant la Société/Association, (Raison sociale) :

N° de Registre du commerce/des métiers :

Dont le siège social est au (adresse) :

Ayant la fonction de :

Adresse du représentant :

CP : Ville :

☎ : Email :

Titulaire de la Pièce d'identité (CI ou PC) N°

Délivrée le : Par :

Numéro d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

-Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce,

-Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal).

Fait à ; Le

Signature :

Tarif : 2.00€ le ml (remboursement de la réservation uniquement en cas d'annulation du vide-greniers)

Ci-joint le règlement de€ pour l'emplacement pour une longueur deml

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune de l'organisation.

✕.....

Organisateur : ASSOCIATION PROMOTION QUARRÉ MORVAN
Mairie Place de L'Église 89630 QUARRÉ LES TOMBES
ATTESTATION / INSCRIPTION « VIDE-GRENIERS » – Personne Morale
Se déroulant le 15 AOÛT à QUARRÉ LES TOMBES

Je soussigné(e)

Nom : Prénom.....

Représentant la Société/Association, (Raison sociale) :

N° de Registre du commerce/des métiers :

Dont le siège social est au (adresse) :

Ayant la fonction de :

Adresse du représentant :

CP : Ville :

☎ : Email :

Titulaire de la Pièce d'identité (CI ou PC) N°

Délivrée le : Par :

Numéro d'immatriculation de mon véhicule :

Déclare sur l'honneur :

-Être soumis au régime de l'article L 310-2 du Code de commerce,

-Tenir un registre d'inventaire, prescrit pour les objets mobiliers usagés (Article 321-7 du Code pénal).

Fait à ; Le

Signature :

Tarif : 2.00€ le ml (remboursement de la réservation uniquement en cas d'annulation du vide-greniers)

Ci-joint le règlement de€ pour l'emplacement pour une longueur deml

Attestation devant être remise à l'organisateur qui la joindra au registre pour remise au Maire de la Commune de l'organisation.